



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Suite à l'émission du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement tenue le 11 décembre 2017 :

Le règlement 2017-310 ayant pour effet de permettre la création d'une réserve financière pour financer les dépenses liées aux services d'aqueduc et d'égout entre en vigueur le 13 décembre 2017.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 13 décembre 2017

Pierre Rondeau

Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Nom

Je soussigné(e), , secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 13 décembre 2017 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 décembre 2017

